



HAL
open science

Figuier de barbarie ou arganier ? Nouvelles mutations des systèmes agrosylvopastoraux dans une vallée de la montagne des Aït Baamrane (Maroc)

Majda Mourou, Antonin Adam, Cardon Clothilde, Mohamed Aderghal, Michel Vaillant, Lhassan Benalayyat, Bruno Romagny

► To cite this version:

Majda Mourou, Antonin Adam, Cardon Clothilde, Mohamed Aderghal, Michel Vaillant, et al.. Figuiers de barbarie ou arganier ? Nouvelles mutations des systèmes agrosylvopastoraux dans une vallée de la montagne des Aït Baamrane (Maroc). *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research*, 2018. ird-02066764

HAL Id: ird-02066764

<https://ird.hal.science/ird-02066764v1>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Figuier de barbarie ou arganier ? Nouvelles mutations des systèmes agrosylvopastoraux dans une vallée de la montagne des Aït Baamrane (Maroc) :

Auteurs : Majda Mourou, Antonin Adam, Cardon Clothilde, Mohamed Aderghal, Michel Vaillant, Lhassan Benalayyat, Bruno Romagny

Résumé

Dans le pays Ait Baamrane (Anti-Atlas marocain), la vallée de Tazrout se caractérise par des conditions agro-écologiques peu favorables à l'agriculture (climat aride, relief accidenté, sols pauvres). Les populations ont pendant longtemps fait face à cette vulnérabilité en tirant parti de ce milieu par une gestion combinée et concertée des ressources agrosylvopastorales et par des mobilités spatiales diverses. Mais les perturbations du 20^e siècle ont eu pour conséquence la transformation structurelle des systèmes agraires et une déstabilisation des fondements sociaux de l'organisation territoriale. La plantation massive de figuier de barbarie (cactus) semble avoir accompagné cette transformation. Selon les études effectuées dans la région, le cactus a favorisé le retour d'un relatif équilibre écologique, signe de résilience. Mais qu'en est-il de ses retombées socioéconomiques ? Son expansion ne serait-elle pas un catalyseur des transformations du système et un facteur d'accentuation de la vulnérabilité sociale ? En s'appuyant sur une approche systémique et géo-historique des structures agraires, cet article cherche à comprendre comment les changements successifs dans i) les modes de mise en valeur et d'occupation de l'espace et ii) les politiques publiques, ont abouti aujourd'hui à de nouvelles vulnérabilités. Afin de donner un prolongement à la trajectoire de vulnérabilité de ce territoire, un scénario alternatif à la marche qui semble être prônée par l'État aujourd'hui, est étudié.

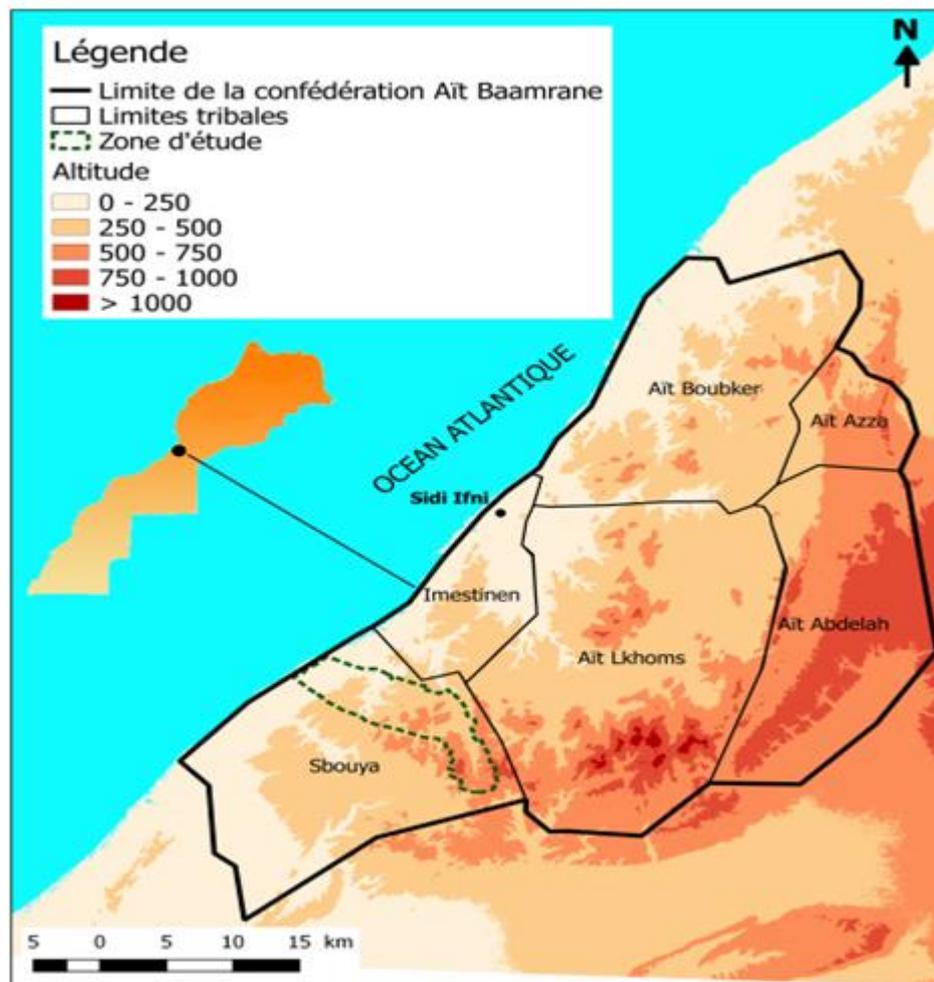
Mots clés : Arganeraie, Cactus, Dynamiques agraires, Foncier, Mobilité, Paysage, Résilience, Sidi Ifni, Vulnérabilité.

Introduction

Dans certains milieux montagneux, les populations ont développé des pratiques agricoles et pastorales qui leur ont permis de bâtir des civilisations agraires résistantes aux grandes transformations des systèmes économiques et aux bouleversements induits par les perturbations climatiques. Ces pratiques s'appuient sur l'adaptation des systèmes techniques des exploitations familiales à des formes de gestion du territoire qui permettent la régulation de l'accès aux ressources.

Au sud-ouest du Maroc (voir fig1), les montagnes des Aït Baamrane font partie des massifs littoraux qui, en dépit de leur position méridionale, le brouillard aidant, ne souffrent pas d'une aridité extrême. Leur vulnérabilité tient plus de leur indigence en terres agricoles, peu fertiles et exiguës, et d'une irrégularité des précipitations. Constituées dans des assises du primaire, ces terres sont aussi pauvres en ressources hydriques souterraines (Barathon *et al.*, 2010). Ces montagnes ont fait l'objet, au fil du temps, de plusieurs vagues de peuplement ayant eu pour résultat l'installation sur un même espace, et l'usage des mêmes ressources, de populations nomades et sédentaires. Les interactions entre ces deux modes de vie ont conditionné la mise en place d'un système agrosylvopastoral basé sur des pratiques de mobilité et de gestion de l'herbe, de l'arbre et de l'eau. Fondé sur le triptyque céréale-élevage-arganier, ce système s'appuie à la fois sur la pluriactivité (apiculture, pêche, etc.), sur des mobilités diverses (nomadisme nord/sud et transhumance altitudes/littoral) et sur des relations avec l'extérieur (commerce, migration temporaire, etc.). Encore de passage sporadiquement dans la zone aujourd'hui, des groupes nomades entre les plaines sahariennes et la zone étudiée perdurent

(Monteil, 1948 ; Blanco, 2015). Cette articulation a permis la reproduction d'une société composée de communautés dont les rapports étaient inscrits dans le registre du conflit et de la négociation autour de l'usage des ressources.



Source : Justinard 1929

Fig1 : Territoire des Aït Baamrane dans l'espace national et localisation de la vallée de Tazrouit

Depuis les années 1970, le pays des Aït Baamrane fait l'objet d'une plantation massive du figuier de Barbarie¹ ce qui suppose des transformations sur le plan des structures agraires et des effets notables sur le plan environnemental (Barthes *et al.*, 2016). Ses fruits sont particulièrement appréciés au Maroc et bénéficient d'une appellation d'origine contrôlée depuis 2011 : « figues de barbarie Aït Baamrane »². Outre les fruits, l'huile des pépins se vend depuis quelques années à prix d'or³ sur les marchés internationaux des produits cosmétiques (Agroligne, 2016). Présent depuis le XVIII^e siècle dans le système de production traditionnel comme complément alimentaire pour les

¹ Tachelhit : *aknari*, lat. *Opuntia ficus-indica*

² <http://www.agriculture.gov.ma/node/241>

³ Environ 8t/ha de rendement en fruit dans la zone, 1t de fruits frais = 1l d'huile, vendue entre 800 et 1000€.

hommes et le bétail, le cactus a pris aujourd'hui des proportions si importantes en termes de superficie qu'il est devenu un élément dominant du paysage agraire. Sur le plan environnemental, les études disponibles montrent un regain de la biodiversité, présentant le figuier de barbarie comme un facteur de résilience écologique (Genin *et al.*, 2017). Abordé sous un angle socioéconomique, et au-delà des revenus que cette culture procure aux familles, l'extension du figuier de barbarie dans ce territoire semble avoir perturbé un ordre agraire et une organisation territoriale mis en place par des générations d'agriculteurs et de pasteurs. Ainsi, plusieurs interrogations structurent le champ de notre réflexion. Comment le figuier de barbarie a-t-il pu jouer le rôle qu'il tient actuellement dans les systèmes locaux de production ? Comment les structures agraires ont-elles été (re)modélisées pour faciliter son extension ? Quels changements cette culture a-t-elle introduit dans les rapports sociaux et l'organisation du territoire à différentes échelles ? Et pour finir, à quelles nouvelles formes de vulnérabilité ce territoire doit-il faire face aujourd'hui ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons choisi de porter notre attention sur une vallée littorale du territoire des Sbouya, celle de l'oued Tazrout (voir fig1). Celle-ci présente, depuis ses sommets culminants à 900m jusqu'à son exutoire océanique, des paysages géomorphologiques et des milieux bioclimatiques variés : forêt d'arganier et champs cultivés sur les hauts reliefs, figuiers de barbarie sur plateaux vallonnés de moyenne altitude, terres de parcours sur le plateau littoral. Ce paysage complexe nous est apparu révélateur de dynamiques agraires variées au sein de cette même unité géographique. Dans cette région où la donnée quantitative est rare⁴, nous avons procédé de manière inductive en mobilisant deux approches complémentaires. Notre cadre général relève de l'approche du diagnostic agraire⁵ qui s'attache au temps long en accordant une place majeure à la compréhension des multiples « relations qui existent entre l'évolution des rapports sociaux, le mouvement des techniques et les transformations successives des écosystèmes » (Dufumier, 1996). Cette méthode, qui comprend trois étapes⁶, permet de reconstruire et de mettre en cohérence les trajectoires d'évolution des exploitations agricoles résultant d'un processus de différenciation sociale à l'œuvre au cours de l'histoire (Cochet, 2011).

La première étape a consisté en une analyse des paysages de la vallée. Elle visait à rendre compte des différents modes d'exploitation du milieu. La deuxième étape, moyennant la réalisation d'entretiens collectifs (10 entretiens) dans chaque douar de la vallée, avait pour objet de reconstituer l'histoire des lieux, l'origine et la trajectoire des lignages, l'organisation sociale ainsi que les types d'occupation et de gestion de l'espace. Cette première lecture historique conduite à l'échelle de la vallée a été complétée, face au manque de données quantitatives disponibles pour la zone et à la faible densité de population, par une deuxième lecture, à l'échelle micro, en enquêtant de façon quasi-exhaustive (65 entretiens) les habitants de la vallée selon la fiche AGEVEN⁷. Celle-ci a l'intérêt de retracer chronologiquement la trajectoire de vie du chef de ménage (migration, métier, lieu

⁴ Le dernier recensement agricole à l'échelle de l'exploitation date de 1996. Les recensements de la population sont décennaux (1994, 2004, 2014) et réalisés à l'échelle communale et non du douar.

⁵ Cet article s'inscrit dans la continuité d'un travail collectif amorcé en 2012 dans la région au sein du LMI MediTer. Les enquêtes à la base de cet article ont été réalisées dans le cadre d'un stage d'ingénieur de six mois (C. Cardon) et de trois thèses en géographie (M. Mourou, H. Benalayate, A. Adam) sous l'encadrement de M. Aderghal, M. Vaillant et B. Romagny. Cette recherche a bénéficié du soutien de l'Agence Nationale de la Recherche (France) dans le cadre du projet « Med-Inn-Local » (2013-2017, ANR-12-TMED-0001).

⁶ Elle en comprend en fait une quatrième (évaluation des performances technico-économiques des exploitations agricoles archétypiques) mais, au regard des objectifs de l'étude, n'a pas été mobilisée ici.

⁷ (Antoine, Bry & Diouf, 1987).

d'habitat, etc.) à laquelle nous avons intégré des éléments clés de la trajectoire des exploitations agricoles (achat de terre, plantation du cactus, abandon d'une activité, etc.). Ainsi, nous avons pu caractériser les transformations agraires d'un territoire de montagne marqué par la migration et la pluriactivité, et articulé sur l'urbain proche et lointain. Pour finir, des entretiens complémentaires ont été réalisés, suite à une première phase d'analyse de manière à valider une typologie des systèmes de production actuels. L'élaboration d'une typologie constitue la troisième étape d'un diagnostic agraire : celle-ci vise à mettre en évidence les conditions agro-écologiques (issues de l'observation du paysage) et socio-économiques (issues de la lecture historique des évolutions, passées et récentes, de l'agriculture d'une petite région) dans lesquelles les agriculteurs opèrent.

Dans la vallée de Tazrout, c'est à l'échelle du lignage que la différenciation sociale fait sens (lignages nomades, lignages sédentaires, lignages sans terre). C'est donc l'échelle retenue pour présenter, dans un premier temps, l'histoire des changements successifs dans les modes d'occupation de l'espace mis en place par les différentes vagues de peuplements ainsi que les diverses formes d'appropriation de la terre qui les sous-tendent. Dans un deuxième temps, sur la base d'une typologie des systèmes de production actuels, nous étudions les conditions de vulnérabilité du territoire aujourd'hui avant de proposer des scénarios futurs. Le tout s'inscrit dans une perspective qui interroge, d'un côté, les stratégies individuelles et lignagères, placées dans le registre de l'adaptation aux changements en cours, et de l'autre les politiques publiques porteuses d'un modèle de développement appliquant des normes de production et d'organisation du territoire.

1-De l'arganier au cactus, trajectoires d'occupation et de mise en valeur des terres dans la vallée de Tazrout

Trois périodes distinctes sont identifiables dans l'évolution des systèmes de production de la vallée de Tazrout. La première couvre la fin du XIX^e siècle et la période pré-indépendance et témoigne des logiques de répartition lignagère des terres et du travail. La seconde correspond à une phase de transformation des systèmes de production résultant d'une combinaison d'évènements socio-politiques. Quant à la dernière (des années 1990 à aujourd'hui), elle se caractérise par un intérêt (notamment économique) croissant pour la culture de figuier de barbarie et l'émergence de conflits fonciers. La figure 5 permet de situer, au fil des évènements historiques énoncés, la trajectoire à la fois des lignages et des formes de propriété correspondantes.

1-1. Les formes d'accès à la propriété de la terre : origine et transmission jusqu'en 1960

Outre les dons et transmissions matrimoniaux et tribaux qui ont de tout temps été mobilisés pour légitimer l'accès à la propriété, différentes formes de propriété actuelles résultent des interactions des peuplements successifs de la zone. Selon les entretiens réalisés, le droit du premier occupant est entendu localement soit comme l'installation de personnages saints à l'origine des lignages de *chorfa*⁸ et des territoires actuels portant leurs noms (Ouled Driss, Sidi Ouerzeg et Sidi Ali Outoul) ; soit comme la sédentarisation de lignages jusqu'alors nomades (Ouled Dlim, M'rabtine, Rguaybat) sur leurs terres de parcours, en particulier littorales. Sur ces mêmes territoires, et à une échelle de temps semblable, d'autres groupes humains, lors de conflits guerriers, ont obtenu des droits fonciers dits « par dépossession ».

⁸ Les saints font référence aux premiers occupants d'un lieu devenu emblématique et sacré. Leurs descendants, désignés comme *chorfa*, représentent un lignage saint.

A la fin du XIX^e siècle, une autre forme d'accès à la terre résulta de la nomination de notables étrangers par le pouvoir central (*makhzen*). Ces derniers, maîtrisant l'écriture et les textes, remettent en question le droit coutumier sur la base des droits positifs et religieux pour s'approprier les terres de différentes tribus et fractions. Ils instituent ainsi la propriété privée individuelle, le *melk*, qui devient la forme de propriété dominante. Cependant des formes de propriété indirecte de la terre existent, comme les terres dites *Rhan* qui renvoient à une forme d'antichrèse. Il s'agit d'un contrat institué pour faire face à des événements de grande ampleur (épidémies, sécheresses, guerres) à l'origine de dépeuplements importants et/ou de vastes mouvements migratoires (Rosenberger, 1977). Avec la réduction de la main-d'œuvre disponible les grands propriétaires cédaient des terres, en contrepartie d'un temps de travail, aux lignages sans terre, généralement descendants d'anciens esclaves. Deux types de *Rhan* sont mentionnés : le *Rhan hart* « *Rhan* sur culture », qui suppose l'obligation de la céréaliculture et concerne des terres relativement planes ; et le *Rhan hor* « *Rhan* libre » qui, comme son nom l'indique, ne comporte aucune obligation et s'établit principalement pour les larges versants peu fertiles et difficiles à cultiver en céréales.

Comme énoncé en introduction, deux grands types de systèmes de production coexistent durant cette période. Un premier est nomade, du ressort des populations du Sud, et un second, est agrosylvopastoral transhumant. Au début du XX^e siècle et pendant la colonisation, la forêt d'arganiers est intensivement exploitée pour le charbon, notamment dès sa domanialisation par les espagnols et en réponse à l'augmentation de la demande urbaine. Outre cette perte de ressource majeure, la céréaliculture souffre des effets de la sécheresse et du manque de main d'œuvre agricole. En effet, des hommes ont été recrutés de force par l'armée espagnole et déplacés vers l'Espagne et le nord du Maroc, tandis que d'autres se faisaient commerçants plutôt vers le Sud. Ce dépeuplement de la région n'a pas pour corollaire un abandon des terres. Les retours étaient fréquents et les solidarités entre migrants et habitants favorisaient la permanence des systèmes de production. Ces mouvements n'ont pas modifié la répartition du foncier mais l'élevage transhumant s'est réduit concurrentiellement à la céréaliculture. Les systèmes de production agricole anciens perdurent ainsi dans leurs logiques tout en s'appuyant de plus en plus sur l'extérieur.

1-2. Emigration et extension du figuier de barbarie : les facteurs d'une seconde rupture agraire entre les années 1960 - 1990

En 1969, l'enclave espagnole de Sidi Ifni est récupérée par l'État marocain. Face aux difficultés économiques et à la baisse des revenus agricoles, c'est vers le nord du pays et l'Europe que se tournent les Baamranis pour chercher du travail (Bennafla, 2010). Leurs apports financiers servent dans un premier temps au maintien de l'agriculture et à un renouveau temporaire de l'élevage jusqu'à l'épisode de sécheresse du début des années 1970. Après la « Marche Verte⁹ », en 1975, l'État marocain cherche à développer les nouveaux pôles urbains du Sahara (Laayoune, Essemara et Eddakhla). De multiples opportunités d'emploi attirent alors la population de Tazrouit. Dans les années 1980, la migration devient essentiellement nationale (Casablanca) et régionale (Agadir, Tiznit, Guelmim, Sidi Ifni) à la recherche de meilleures conditions de vie et prend alors une dimension familiale. Une trentaine d'années suffisent à la commune de Sbouya pour perdre plus de la moitié de sa population résidente (voir fig2).

⁹ Marche symbolique organisée par le Maroc vers le Sahara espagnol afin d'en revendiquer la possession.

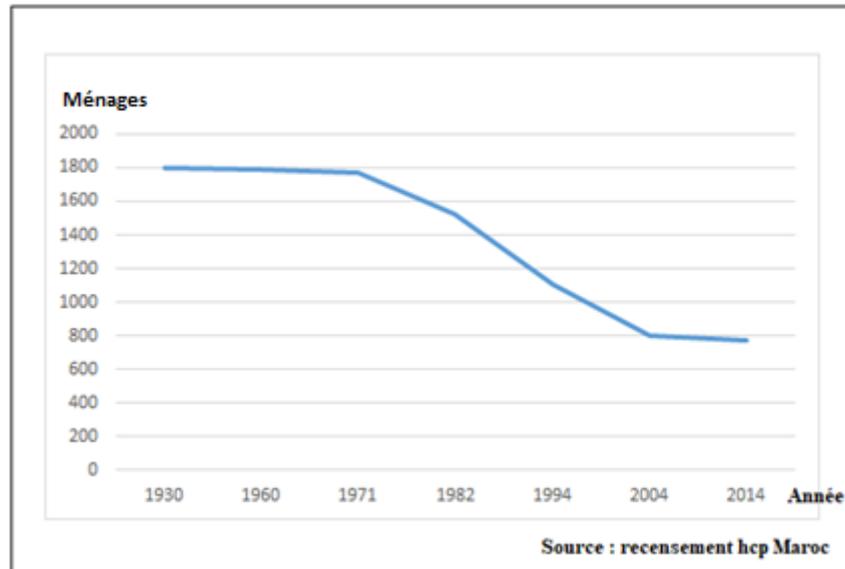


Fig2 : courbe d'évolution du nombre de ménages dans la commune de Sbouya d'après les données du Haut Commissariat au Plan.

Pendant cette période, des plantations massives de figuiers de barbarie ont lieu alors même que la vente de ses fruits ne rapporte pas encore. Les paysages locaux sont largement reconfigurés par cette innovation culturelle endogène qui nécessite peu de travail à l'unité de surface tout en constituant un puissant marqueur de propriété. Mais l'expansion du figuier de Barbarie constitue sans nul doute une bifurcation majeure dans la trajectoire de vulnérabilité de la vallée de Tazrouit. Dans les années 1990, quand sa rentabilité s'affirme, le figuier devient une culture source de compétition et de conflit entre et au sein des familles.

1-3. Vers l'individualisme et la spécialisation des systèmes de production

Entre 1987 et 2011, la surface plantée en figuier de Barbarie dans la commune de Sbouya a doublé (Barthes *et al.* 2016) (voir cartes fig5). Cet essor est stimulé notamment par les revenus que la culture engendre ainsi que par le soutien de différents programmes étatiques : lutte contre la désertification¹⁰ et promotion des cultures de rente dans le cadre du pilier II du « Plan Maroc Vert »¹¹. Mais l'extension du figuier de barbarie ne concerne pas toutes les terres. Aujourd'hui encore, le *Rhan hart* continue à être utilisé en céréaliculture et verrouille l'utilisation de certaines terres d'où la permanence d'espaces cultivés en céréales ou laissés à la friche (voir fig4). A l'inverse, les terres en *Rhan hor*, s'étendant sur les versants, sont cultivées depuis longtemps en cactus. Ce contrat n'existant légalement pas, la propriété de la terre est ainsi revendiquée par l'usage. Auparavant sans terre, les détenteurs de ces *Rhan hor* ont profité de l'exode massif et du flou juridique lié à la non-reconnaissance de ces baux pour devenir les grands propriétaires d'aujourd'hui (fig3).

¹⁰ Dispositifs de reboisement et de régénération de l'arganier favorisant les systèmes associant plusieurs espèces dont le figuier (Qarro *et al.*, 2010)

¹¹ Politique nationale de développement agricole lancée en 2008 et reposant sur deux piliers : i) l'intensification destinée aux marchés urbains et d'exportation et ii) la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales marginales.

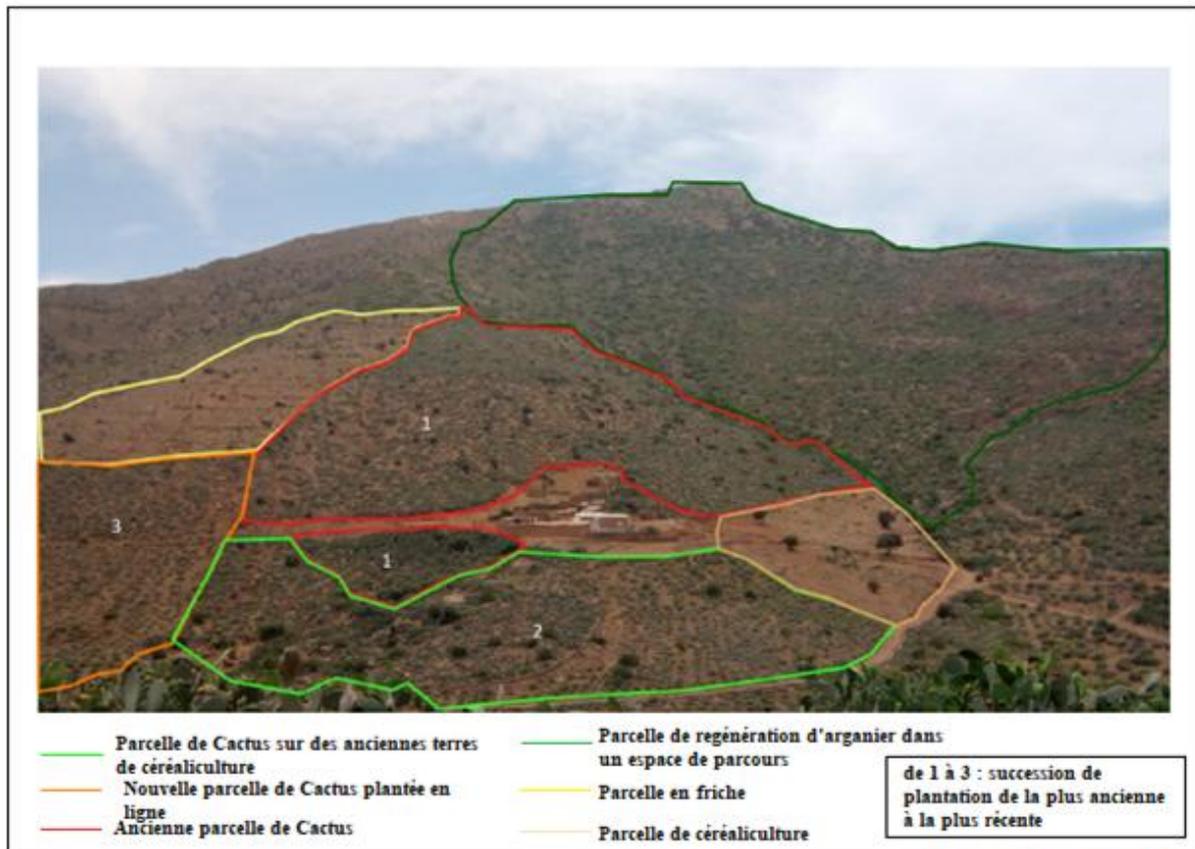
Tenure foncière	Topographie	Surface des parcelles	Mode de rémunération	Lignages des propriétaires	Lignages des exploitants	Occupation actuelle
<i>Rhan hor</i>	Pente	Importante	Travail	Grands propriétaires Notables	Descendants d'esclave	Figuier de barbarie
<i>Rhan hart</i>	Plat	Réduite	Travail + part de la récolte		Main d'œuvre Métiers	Céréaliculture ou friches

Source: Auteurs 2017

Fig3 : Synthèse des caractéristiques des contrats de *Rhan* (d'après les auteurs)

Longtemps abandonnées à la friche ou sous-exploitées, les terres sur versants sont revalorisées avec la plantation de cactus faisant basculer les rapports de forces lignagers initiaux. Un basculement semblable est observé sur le foncier littoral qui, d'un espace aux faibles aptitudes agricoles et servant majoritairement de pâturage, est devenu un espace à fort potentiel touristique et résidentiel.

La population originaire de la zone a décuplé en ville, tout en conservant un lien territorial dont la terre est l'élément central. Les conflits qui découlent de ces changements se sont multipliés, notamment avec le retour plus régulier des migrants attirés par la rentabilité en hausse du foncier. Au sein des familles, il s'agit d'avoir sa propre terre afin d'en tirer seul les bénéfices. Dans le cas des lignages, les propriétaires de *Rhan* veulent récupérer leurs terres de ceux qui les exploitent. Et dans le cas des tribus, ce sont des pans entiers du littoral qui sont revendiqués.



Source: Auteurs 2017

Fig4 : Paysage témoignant du processus d'extension des surfaces cultivées en figuier de barbarie par reconversion successive d'unités paysagères jusque-là autrement mises en valeur.

Les différentes tenures foncières existantes aujourd'hui relèvent donc d'une diversité de modes d'occupation de l'espace et d'une succession de transmissions qui ont évolué dans le temps au gré des droits de référence (coutumier, religieux ou positif) et de leur mise en valeur. Aujourd'hui, le droit moderne est déterminant et l'attribution de titres de propriété fait l'objet de conflits majeurs au sein des familles (terres *melk*), des lignages (terres de *Rhan*) et des tribus (terres collectives).

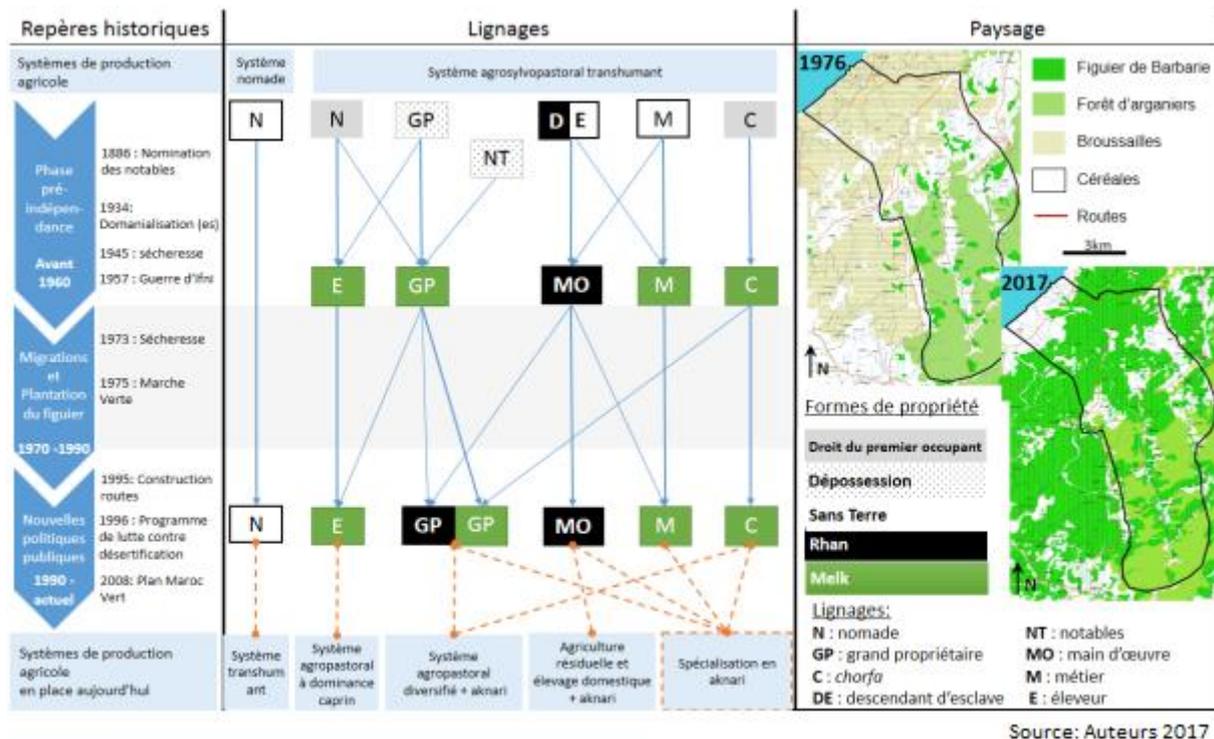


Fig5: Schéma de synthèse sur les trajectoires historiques des lignages et des modes de mise en valeur des terres (d'après les auteurs).

2- Systèmes de production et vulnérabilités actuels

2-1. Le cactus au cœur des systèmes de production

Cinq différents systèmes de production ont été identifiés dans la vallée aujourd'hui.

- Le premier (S1) repose sur l'élevage nomade de dromadaires et de chèvres pratiqué par des tribus du Sud qui traversent le territoire périodiquement. Il est de plus en plus contraint dans ses mouvements par les surfaces de figuiers, qui servent néanmoins de fourrage, sous condition d'accord avec les propriétaires, durant les années de sécheresse trop sévères.
- Un second système, agropastoral (S2), repose en majorité sur l'élevage et un foncier important conservé en pâturage du fait de son statut collectif. Il est localisé en particulier sur le littoral où les figuiers sont peu productifs et la céréaliculture est pratiquée aisément (des surfaces planes et une humidité permanente). Les revenus des foyers résidents sur place sont complétés par i) le travail salarial lors de la récolte de figuier de barbarie ; ii) l'aide financière extérieure des migrants. Aujourd'hui, ce système est menacé par la diminution continue des espaces de pâturages impliquant l'augmentation des charges d'alimentation (stabulation) et donc la réduction de la taille des troupeaux.
- Les tenants du système agrosylvopastoral diversifié (S3) se situent dans les espaces montagneux encore couverts de forêt. Ils bénéficient de la diversité des sources de fourrage pour maintenir un petit élevage mais ont converti une partie de leurs terres en cactus. Ils vivent sur place mais peuvent éventuellement aller travailler dans les villes proches (Sidi Ifni et Guelmim), lorsque leur calendrier agricole le permet. Certains

travaillent comme ramasseurs lors de la récolte des figues, une fois leurs plantations récoltées.

- Un quatrième système (S4) s'apparente à une agriculture résiduelle d'autosuffisance. Répartis dans l'ensemble de la zone d'étude, ces agriculteurs élèvent quelques bêtes (des moutons, des chèvres et plus rarement des vaches) et cultivent un peu d'orge pour les nourrir en complément des ressources pâturées. Peu à peu, ils convertissent leurs parcelles de céréales en cactus, réduisant d'autant l'élevage des petits ruminants. Ils passent la majorité de l'année sur place mais vivent d'autres activités entre les pics de travaux agricoles (maçonnerie par exemple).
- Pour finir, le système spécialisé en cactus (S5) se retrouve dans toute la zone et occupe la majorité des terres. Il ne concerne pas seulement des foyers, mais aussi des familles élargies dont un représentant occupe parfois les lieux. Ce dernier assure le suivi des terres familiales en observant parfois un des systèmes de production précités. Les principaux bénéficiaires des revenus issus de la culture du cactus ne sont que rarement sur place et gèrent à distance leur production.

Ajoutons que les bénéfices dégagés par le figuier de barbarie varient selon l'emplacement de la parcelle (accès, exposition), la variété plantée (précoce, tardive), la demande (prix variant du simple au décuple) et les modalités de ramassages des fruits (travail familial, travail salarié, vente sur pied, etc.). Cette diversité traduit une forte logique marchande associée à l'intégration de nombreux acteurs dans la filière (intermédiaires, grossistes et transporteurs). Ces derniers contrôlent les prix et assurent parfois le ramassage des fruits (selon des contrats variés), directement acheminés vers Agadir ou Casablanca. Les bénéfices restants, peu calculables, sont distribués aux membres des familles selon des modalités d'entente propres à chacune.

2-2. Vulnérabilités actuelles

Le figuier de Barbarie, de par ses caractères physiologiques, est une culture particulièrement bien adaptée aux conditions agro-écologiques locales. Pour autant, son extension sous forme d'une monoculture et son mode de reproduction par bouturage, peuvent laisser craindre une potentielle contamination ou maladie qui toucherait de fait l'ensemble des plans, très proches génétiquement. A ce titre, une cochenille (*Dactylopius opuntiae*), qui se propage au Maroc depuis 2015, constitue une menace pour les espaces aujourd'hui si productifs et sur lesquels reposent de nombreux ménages (S2-S3-S4). Sur le plateau littoral, la spéculation foncière à visée touristique bat son plein. Là aussi, le cactus y est planté, mais en tant que marqueur de propriété dans l'attente d'une autorisation de construction. L'augmentation de la population revendiquant ses droits d'accès à la terre aggrave les conflits sur la base de tenures foncières diverses et non stabilisées (*Rhan*, indivision), favorisant l'accaparement des terres les plus convoitées par les mieux informés et les plus aisés.

Cette mainmise sur le foncier se répète, parfois à travers les mêmes acteurs, dans la redistribution des bénéfices du figuier de barbarie. En effet, les marchés destinataires sont très éloignés de la zone et les intermédiaires imposent leurs prix. Les marges de manœuvre de certains acteurs sont ainsi particulièrement réduites, laissant aux intermédiaires la plus grande part de la valeur finale du produit. Les grands propriétaires terriens jouent parfois ce rôle en négociant directement avec les grossistes grâce à l'importance de leur production et à leurs réseaux personnels. De nombreux projets (coopératives, usine de transformation, boutique de vente à Sidi Ifni) n'ont pas réussi à

améliorer la situation des populations restées sur place (S2, S3, S4). A l'instar d'autres produits dits de terroir au Maroc, comme l'huile d'argan (Romagny *et al.*, 2016), la valeur ajoutée générée par le figuier reste entre les mains de quelques-uns (S5) et n'est que très peu investie sur place. Le figuier de barbarie a donc participé à l'accroissement des inégalités socio-économiques entre ceux qui ont continué d'habiter les lieux et ceux qui sont partis.

L'extension spatiale du figuier de barbarie s'est faite au détriment des terres de pâturages dont les superficies se sont réduites. Il a aussi rendu inaccessible au bétail les dernières jachères et chaumes des terres cultivées. De même, la complémentarité saisonnière entre le haut de la vallée et le plateau littoral n'est plus de mise. Par extension, ce sont aussi les nomades (S1) qui ne peuvent plus compter sur cette zone dans leurs mouvements interannuels imposés par les aléas climatiques.

3- Et demain ?

Dans le territoire de Sbouya, on est donc passé de deux systèmes de production complémentaires, reposant sur des ressources rares mais gérées pour en assurer la durabilité et s'appuyant plus ou moins sur l'extérieur, à une diversité de systèmes dont les bénéficiaires sont peu ou pas présents sur place, reposant sur une ressource quasi unique, le figuier de Barbarie. Ce dernier apparaît d'un côté comme une innovation locale particulièrement adaptée à un contexte de changement climatique et d'exode rural, participant à la résilience écologique du territoire (Barthes *et al.* 2016 ; Genin *et al.* 2017). Mais d'un autre côté, il est le catalyseur de transformations agraires majeures d'un système jusque-là résilient d'un point de vue socio-territorial et aujourd'hui menacé par divers facteurs notamment économiques et écologiques (dans le cas d'une monoculture).

Pour faire suite à cette trajectoire de vulnérabilité, nous avons imaginé deux scénarios possibles pour ce territoire. Le premier n'est autre que la poursuite des dynamiques à l'œuvre actuellement sans changements majeurs dans les politiques publiques et les stratégies des acteurs. Le second correspond à un scénario proposé par Genin *et al.* (2017), scénario qui favorisait la résilience écologique à travers le cactus et l'arganier la reforestation des terres nues. Sur cette base, nous proposons d'autres éléments afin de réduire les vulnérabilités à la fois socio-économiques et écologiques précitées.

3-1. Une politique du laisser-faire sous couvert de l'action

Sur le plan économique la valeur des fruits du cactus est intéressante pour améliorer les revenus des populations. L'État, en finançant les outils d'une filière (coopératives et unités de valorisation locales), comptait promouvoir le développement, la reprise agricole et la fixation de la population (CGAAER, CGDA, 2010). Mais la réalité est toute autre. Gérée à distance et en partie accaparée, cette production n'améliore pas les conditions de vie de ceux qui habitent sur place, voire les dégrade. Ainsi, l'État favorise, par le développement de la filière mais pas son organisation, le principe du plus fort sous couvert d'un réinvestissement de son rôle d'acteur territorial. Au cœur de cette dynamique, c'est une intensification progressive en capital (accroissement des surfaces, recours à de la main d'œuvre salariée, désherbage et sarclage des inter-rangs, sélection variétale, traitements phytosanitaires, etc.) à des fins de rentabilité économique maximale des figuiers qui semble être le modèle visé. En poursuivant dans cette logique, il est probable que les points de vulnérabilités soulevés dans la première partie de cet article s'accroissent : une plus grande sensibilité écologique et une répartition inégale de la richesse créée par la monoculture du cactus.

Outre les aspects productifs des terres cultivées en cactus, les dynamiques en cours sur le littoral laissent entrevoir sa potentielle valorisation touristique et résidentielle. Cette valorisation, en attente

de clarification foncière, sera éventuellement le fait d'expropriation étatique ou d'acteurs ayant les moyens d'action les plus étendus (réseau, information, capital, etc.). A l'instar du développement touristique balnéaire au Maroc et ailleurs, il est probable que les retombées économiques ne se fassent pas au profit des populations locales (Berriane *et al.* 2014).

Nous pouvons donc imaginer un territoire divisé entre un intérieur cultivé intensivement en cactus et un littoral touristique urbanisé, sans liens entre eux. Les nouvelles formes de vulnérabilités qui résulteraient de ces valorisations ne sont pas inconnues : pollutions diverses, érosion, inégalités littoral/arrière-pays, etc.

3-2. Entre politiques publiques et pratiques paysannes : un autre scénario face aux changements globaux

Les pratiques paysannes évoluent, elles sont revisitées pour répondre aux exigences d'un contexte toujours nouveau. La reproduction des systèmes et le maintien de certaines activités traditionnelles, telles que l'apiculture et la production d'huile d'argan, traduisent la résilience d'un système qui peut sembler en désuétude. Du point de vue écologique, l'expansion du cactus s'articule avec les autres éléments de l'agro-écosystème en favorisant notamment la régénération de l'arganier et d'une flore mellifère particulièrement riche (Aafi A., 2007).

A ce titre, Genin *et al.* proposent un scénario qui découlerait de ces interactions écologiques et humaines avec la mise en place d'un parc agro-forestier associant principalement cactus et arganiers dans un nouvel équilibre écologique productif. Alors que ce scénario repose en partie sur l'arrêt de l'élevage, nous faisons de notre côté l'hypothèse de son maintien comme activité ayant une dimension identitaire non négligeable et qui conserve son rôle dans les espaces forestiers comme pour certaines parcelles mixtes et surtout en ce qui concerne le littoral, peu propice à l'arganier. L'élevage fait perdurer la mise en valeur des fourrages disponibles (arganiers, cactus, adventices), permet un transfert de fertilité et assure une épargne les années les plus sèches. Ajoutons que les liens historiques entre montagnes et espaces littoraux peuvent laisser imaginer de nouvelles complémentarités en termes d'organisation des productions (variétés) et des récoltes (saisons). Les effets néfastes, écologiques et économiques, d'une homogénéisation du paysage sous la forme d'une monoculture seraient ainsi potentiellement écartés.

Seulement, une autre faiblesse des populations locales réside dans leur faible pouvoir de négociation lors de la vente de leurs produits. Étant donné les difficultés actuelles rencontrées pour la vente des produits de terroir (huile, miel, figue), il est probable que le même scénario d'accaparement de leur valeur se reproduise. C'est en ce sens que les politiques publiques pourraient agir, notamment à travers l'organisation des filières et l'application des principes d'une économie sociale et solidaire plus équitable. D'autre part, et malgré les nombreux écueils de ce genre de projet, la vocation touristique du littoral pourrait s'envisager en parallèle du développement d'un tourisme intérieur, rural, qui, tout en enrichissant l'offre touristique de la région, assurerait des revenus complémentaires aux populations restées sur place (hébergement, achat des produits, etc.).

Et dernier point, nous l'avons vu à maintes reprises, les mobilités spatiales et les liens familiaux ont structuré ce territoire. Aujourd'hui, il serait envisageable de tirer parti de complémentarités extraterritoriales comme c'est déjà le cas pour certains migrants de retour qui cherchent à réintégrer le territoire en finançant l'accès à l'eau, la rénovation des maisons, la construction des mosquées et des routes. Demain, par leurs transferts de capitaux et de savoirs, ils pourraient appuyer la

transformation des systèmes en place à travers des innovations diverses et leur financement, comme cela est déjà observé dans le cas de l'apiculture par exemple.

Conclusion

Quelle aurait été la trajectoire de la vallée de Tazrout sans le figuier de Barbarie ? Le paysage d'aujourd'hui serait-il majoritairement dominé par une forêt reprenant ses droits, conséquence première d'un exode rural qui se serait étiré jusqu'à nos jours ? Si le figuier de Barbarie ne semble pas inciter au retour, il n'en apparaît pas moins, au premier abord, comme cette plante miraculeuse, combinant à la fois adaptation aux conditions agro-écologiques de la vallée et réponse aux besoins sociaux du moment : moyen de lutte contre la désertification, marqueur de propriété, itinéraire technique simplifié à l'extrême (un pic de travail à la récolte) permettant son « pilotage à distance » par des propriétaires résidant hors de la vallée, source de revenus non négligeable non seulement pour les producteurs de figues mais également pour ceux qui tirent parti de ces vastes espaces cultivés (apiculteurs), autant d'éléments qui participent de la transformation (l'atténuation ?) de la vulnérabilité de ce territoire de montagne.

Ceci étant dit, l'essor (depuis plus de 30 ans) du figuier de Barbarie dans la vallée de Tazrout porte en germe un certain nombre de risques susceptibles de modifier, à plus ou moins brève échéance, la trajectoire de ce territoire vers une plus grande vulnérabilité aux changements de toute nature (climatiques, écologiques, sanitaires, socio-économiques) : en particulier (i) l'extension de la monoculture du cactus et, par voie de conséquence, la simplification à l'extrême d'un écosystème dès lors plus sensible aux bio agresseurs (dont la cochenille), (ii) le durcissement de conflits sociaux notamment autour de l'accès au foncier et de la répartition de la richesse créée par la production de figues de Barbarie.

Si les initiatives prises jusqu'ici par l'État pour promouvoir le développement de la filière du figuier de Barbarie sont à souligner, sans doute conviendrait-il de créer les conditions d'un développement alliant davantage respect des équilibres écologiques (association figuier de Barbarie/arganier au sein de systèmes agro-forestiers) et justice sociale (réduction des inégalités, « juste » rémunération du producteur, modalités d'accès au foncier).

Bibliographie

Aafi A., 2007.- « Rôle des cactus dans la restauration de l'arganeraie et de ses composantes floristiques et faunistiques dans la province de Tiznit », in *Annales de la recherche forestière au Maroc*, vol 38, pp.69-76

Agroligne, 2016.- n°100. Mai-Juin, consulté le 30 octobre 2017, <https://www.agroligne.com>

Antoine P., Bry X., Diouf PD., 1987.- « La fiche "AGEVEN", un outil pour la collecte des données rétrospectives », in *Statéco*, n°49, p. 33-46

Barathon J-J., El Abbassi H., Lechevalier C., 2010.- « Gestion des sols et de l'eau dans le massif d'Ifni Anti-Atlas occidental, Maroc », in *Norois* n°214, p. 101-111, consulté le 12 juin 2017, <http://norois.revues.org/3165>

Barthes A., Baudot P., Alifriqui M., Michon G., Genin D., Kamil H., Romagny B., Simenel R., 2016.- « Dynamiques d'innovations des arrières pays arides marocains. Le cas du figuier de barbarie, une ressource territoriale en émergence ? », in : Berriane M., Michon G. (dir.). *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, Rabat-Marseille, FLSH-Éditions IRD, pp.145-158

Bennafla K., 2010.- « Mobilités et politique à Sidi Ifni, ville isolée du Sud marocain », in *Espace Populations Sociétés*, n°2-3, consulté le 16 octobre 2017, <http://eps.revues.org/4144>

Berriane M. et al., 2014.- *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens. Des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, Université Mohammed V, Rabat, Université Euro-méditerranéenne de Fès et Laboratoire Mixte International MediTer.

Blanco J., 2015.- *Le fils du Sahara et les gens de la pluie. Gestion paysanne et conservation des socioécosystèmes à acacia au Sud du Maroc*, Thèse de doctorat en écologie (Agroparistech)

Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et Conseil général du développement agricole (CGDA), 2010.- *Terroirs et origine : leçons d'une lecture croisée des expériences du Maroc et de la France pour une Méditerranée durable*, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, Maroc

Cochet H., 2011.- *L'agriculture comparée*, Quae

Dufumier M., 1996.- *Les projets de développement agricole. Manuel d'expertise*. CTA - Karthala

Genin M., Alifriqui M., Fakhech A., Hafidi M., Ouahmane L., Genin D., 2017.- « Back to forests in pre-Saharan Morocco? When prickly pear cultivation and traditional agropastoralism reduction promote argan tree regeneration », in *Silva Fennica*, vol. 51, consulté le 25 septembre 2017, <https://www.silvafennica.fi/article/1618>

Justinard L., 1930.- *Villes et tribus du Maroc, Tribus berbères. Les Aït Ba'amran*, Éditions Honoré Champion

Monteil V., 1948.- *Notes sur Ifni et les Aït Baamrane*. Éditions Larose

Pasquali F., 2017.- *La structuration de la filière de l'aknari, le cas de Mesti : la portée sociale du changement agro-paysager par le figuier de Barbarie et l'inhibition au développement du territoire*. Mémoire de master 1 – Muséum d'Histoire Naturelle – Marseille

Qarro, M., Sabir, M., Idriss H., 2010.- *Diagnostic de la situation actuelle des systèmes arganiers*. Institut royal de la culture amazighe (IRCAM)

Romagny B., Boujrouf S., Ait Errays N., Benkhallouk M., 2016.- « La filière « huile d'argan » au Maroc. Construction, enjeux et perspectives », in : Berriane M., Michon G. (dir.). *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, Rabat-Marseille, FLSH-Éditions IRD, pp. 271-289

Rosenberger B., 1977.- « Population et crise au Maroc aux XVIe et XVIIe siècles. Famines et épidémies », in : *Cahiers de la Méditerranée*, hors-série n°2 : *Typologie des crises dans les pays méditerranéens (XVIe-XXe siècles)*, pp. 137-149

Simenel R., 2010.- *L'Origine est aux frontières. Les Aït Baamrane, un exil en terre d'arganiers (Sud-Maroc)*, Collection Les chemins de l'ethnologie, Éditions CNRS – MSH